



Visuel du futur ensemble locatif de la commune

Sommaire

Le mot du maire	page 3
Adresses utiles & vie pratique	pages 4 & 5
Les commerces	page 6
Déchetteries & collecte de déchets	pages 7 & 8
Infos utiles	page 9
Rétrospective de l'année 2021	pages 10 à 12
Les moments de partage	pages 13 à 15
La vie associative & le message des associations	pages 16 à 20
Communiqué de Terres des Confluences	pages 21 et 22
Les projets municipaux	page 23
Le budget 2021	pages 24 et 25
Le Carnet – Etat Civil	page 26 & 27

Directeur de la publication : M. Philippe FOURNIÉ – maire.

Le mot du maire



A l'approche de la nouvelle année, je tiens avec l'ensemble du conseil et du personnel municipal, à vous présenter mes meilleurs vœux pour 2022.

Nous espérons, toutes et tous, qu'elle sera meilleure que l'année qui s'achève ! La COVID perturbe encore nos vies, nos relations sociales, notamment pour les plus âgé(e)s et les personnes isolées. Nous devons rester vigilants et appliquer les gestes barrières.

Le dossier que nous souhaitons voir se concrétiser rapidement est la réhabilitation de l'ancienne mairie. Le conseil municipal y travaille depuis son élection, la nouvelle année verra le début des travaux. Le plan de financement a été voté, le cabinet d'architecte choisi et le projet sera finalisé avec la création de trois « maisons de village » et un local professionnel.

Par ailleurs, le conseil municipal continue ses travaux dans l'aménagement du « pôle ludique et sportif de Mattes ». La première tranche est totalement finalisée. Mais il manque l'essentiel : le stade ! Nous allons procéder à la rénovation du terrain de football en semant la pelouse à l'automne 2022. Les cages, la main courante, le pare ballon, les abris de touche seront posés afin que notre stade ressemble à un stade !

La croissance démographique de notre commune est encore bien timide mais nous privilégions une augmentation régulière de la population pour la porter autour de 500 habitants dans un avenir proche. Le lotissement de la forêt se remplit et concrétise cet espoir.

Nos efforts seront constants pour offrir à tous les résidents des services de proximité réels, et un cadre de vie agréable, calme et apaisé.

A cet effet, nous réitérons notre appel à tous les administrés au respect scrupuleux du code de la route sur les voies de la commune et à la modération de leur vitesse. Nous constatons encore trop de comportements dangereux. Les radars pédagogiques sont en passe d'être posés sur les trois entrées du village.

Nous aimerions accueillir un « lieu de vie » dans le cadre de la création du café associatif que beaucoup attendent... en espérant aussi que le Covid puisse nous laisser l'opportunité de le mettre en place. Des bénévoles qui voudraient s'investir dans cette aventure seront les bienvenus.

Enfin, concernant la procédure en cours de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) intercommunal, nous sommes parvenus jusqu'à l'étape de l'enquête publique. Une communication spécifique sera réalisée sur de nombreux supports de communication et nous vous invitons à y prêter la plus grande attention. Ce PLUiH définira la structure communale pour les décennies à venir.

Ce bulletin est dédié à Philippe BRUZON, notre ami et conseiller municipal, qui vient de nous quitter.

Le Maire
Philippe FOURNIÉ

Adresses utiles & vie pratique

Mairie

13, route de la Palissade
82100 Saint-Aignan
Tél. 05 63 95 42 12

Mail : mairie.saintaignan82@orange.fr

Site : www.saintaignan-occitanie.fr

Le site du village est régulièrement mis à jour. Les pavés « actualité » relaient l'information donnée par les administrations ou les associations. L'agenda vous indique les événements à venir et rappelle les dates des ramassages des déchets verts.



Heures d'ouverture de la mairie

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 17 h 30
Mardi	9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 18 h 00
Mercredi	9 h 00 à 12 h 00	
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00	
Vendredi	9 h 00 à 12 h 00	13 h 30 à 18 h 00

Les employés municipaux

Secrétariat

Nathalie BOSCH

Services techniques

Jérôme DUFFAU
Lydie DALLA-VALLE
Dylan BOUZID

Les élus

Maire Philippe FOURNIÉ

Adjoints Roseline FOUCHÉ - Christian DUSSEAU - Jean-Louis SPESSATO
Conseillers Valérie BELLOC - Corine CUCCAROLO - Maryse SOULIGNAC -
Jennifer ULMANN - Philippe BRUZON - Axel GROMER - Fatah SALMI

Agence postale communale :

La mairie de Saint Aignan propose un service postal : Le Jeudi de 13 h 30 à 16 h 30
Tél. 05 63 39 88 79

Levée du courrier à la boîte aux lettres : du lundi au samedi à 9 h.

Adresses utiles & vie pratique

Santé – secours

Pompiers : 18

Médecin de garde : 3966



Un défibrillateur externe automatisé est placé sous le porche à l'entrée de la mairie. Il est prêt à être utilisé pour toute situation d'urgence sur la commune.

Gendarmerie : 17

Transports scolaires

Contactez le service régional des transports scolaires du Tarn & Garonne

Tél. 05 61 39 69 64

Site : www.laregion.fr

Mail : transportoccitanie.82@laregion.fr

ADMR : Permanence dans les locaux de la mairie

Le mercredi matin
de 9 h à 12 heures

Tél. 05 63 95 25 14



- ADMR DE SAINT-NICOLAS -

12 Place du Château
82210 SAINT NICOLAS DE LA GRAVE

05 63 94 81 69

info.st-nicolas@fed82.admr.org

Horaires d'ouverture : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
le mercredi de 9h à 12h à la mairie de Saint Aignan



Commerçants

Le camion Pizza



Le Piazza se positionne
rue de l'horloge
face à l'ancienne poste
Tous les jeudis de 17 h 30 à 21 h 30
Tél. 07 83 73 79 99

Distributeur automatique



Un libre-service totalement connecté est ouvert
7 jours/7 – 24 heures/24.

MAISON
NECTY
AUVILLAR



Route de Vacquiès en direction de Castelmayran



On y trouve :

Produits régionaux – fruits et légumes - œufs frais –
pain de campagne – huîtres et moules le week-end.

Déchetteries & collecte des déchets

3 sites sont à votre disposition :

Les déchetteries sont à la disposition des habitants de la communauté de communes « Terre des Confluences ». Il suffit juste de justifier d'un domicile sur le territoire. Pensez à faire établir votre carte d'accès. Elle vous sera délivrée lors de votre 1^{ère} visite à la déchetterie sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance d'électricité).

Sites	Heures d'ouverture	Tel.
Castelsarrasin Déchetterie de St Beart 298, chemin de Castelus	Du lundi au samedi De 9 h à 18 h	05 63 32 44 07
Moissac Déchetterie Saint Pierre Impasse des mirabelles ZI de St Pierre	Lundi de 14 h à 17 h Mardi au samedi : de 9 h à 17 h	06 63 05 02 61
Saint Nicolas de la Grave Déchetterie de la Biarne ZI de la Biarne	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30	06 42 76 28 67

Récupérateur de textiles « Le Relais » -

Le container est installé au rond-point des routes de Castelferrus (D 26) et Angeville (D63).

Récupérateurs de verre du SIRTOMAD

Un récupérateur, équipé du système cliik, est positionné près du parking de l'aire de jeux, le second est au rond-point des routes de Castelferrus et Angeville.

Collecte des déchets ménagers

Produits recyclables (papier, plastique) – sacs jaunes transparents,



La collecte des produits recyclables a lieu tous les mercredis matin très tôt.

Déposer les sacs jaunes le mardi soir sur le trottoir.

Les sacs jaunes sont fournis gratuitement par la mairie à raison de 2 rouleaux de sacs par an et par personne.

Ordures ménagères non recyclables -



Les containers sont fournis par Terres des Confluences et sont ramassés le vendredi matin très tôt.

Sortir les containers le jeudi soir.

Nous rappelons que les containers **n'ont pas vocation à rester sur la voie publique !**

Ils doivent être stockés à l'intérieur des propriétés.

Déchets verts : Dates des tournées 2022

Le ramassage des déchets verts a lieu traditionnellement **un lundi**.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Lundi 10 Lundi 24	Lundi 7 Lundi 21	Lundi 7 Lundi 21	Lundi 4 Mardi 19	Lundi 2 Lundi 16 Lundi 30	Lundi 13 Mardi 28

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
lundi 11 lundi 25	Lundi 8	Lundi 5 Lundi 19	Lundi 3 Lundi 17 Lundi 31	Lundi 14 Lundi 28	Lundi 12

Ces tournées sont destinées uniquement à l'élimination des déchets verts en **petites quantités : deux brouettes maximum en sacs non fermés, en caisses ou en cartons**



- Les gros sacs style « big bag » ne sont pas autorisés
- Le vrac n'est pas ramassé
- Les grosses tailles peuvent être amenées gratuitement à la déchetterie de Saint Nicolas de la Grave.

Grande benne à déchets verts : attention changement

Pour les habitants du village qui ne dispose pas de moyens adaptés pour transporter les grosses tailles, la mairie met une benne à leur disposition. Le coût de la location pour 24 heures est de 20 € + le surcoût APAG* sur justificatif fourni à l'utilisateur.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre du trésor public

*0.042€/kg

Nous rappelons qu'il est **interdit de jeter les déchets verts (ou quels qu'ils soient) dans les fossés et talus**, les contrevenants s'exposent à une amende de 135 € minimum.

Suite à une directive Européenne, il **est interdit de faire brûler des déchets**. Les contrevenants s'exposent à des sanctions (amende de 450 €).

Entreprises d'entretien de jardins qui se sont fait connaître auprès de la mairie :

Ahyann MAIRE 82210 Saint Nicolas de la Grave. Tél. 06 28 45 47 33

Idéal Jardin : morganmagnac@gmail.com – tél. 06 88 60 48 87

Infos utiles...

Salle des fêtes

La location de la salle des fêtes est exclusivement réservée aux habitants du village.
Tarif : 120 € pour l'évènement. Caution : 400 €.

Site de la centrale de Golfech

La commune de Saint-Aignan se situant dans le périmètre de sécurité de la centrale nucléaire de Golfech, des comprimés d'iode sont à disposition des habitants dans les pharmacies par déclenchement de la préfecture et sur présentation d'un justificatif de domicile.

Dépôt de livres

- Le bibliobus départemental approvisionne régulièrement la mairie en livres. Ces ouvrages sont à la disposition des lecteurs aux heures d'ouverture de la mairie.
- La boîte à lire est également source de lecture. Elle se trouve tout près du foyer



Informations religieuses

L'abbé Aleksander MLODECHI est en charge de l'ensemble paroissial de Saint Nicolas de la Grave – Castelferrus. Pour l'organisation des évènements religieux : contacter la paroisse.

Pour les funérailles, contacter la mairie qui vous dirigera vers la personne dédiée.

Rézo Pouce



Rézo pouce ou « l'auto-stop entre voisins ». Une façon de se déplacer en partageant et en cultivant la convivialité entre voisins.

C'est simple : inscrivez- vous sur www.rezopouce.fr pour devenir acteur d'une société plus durable, solidaire et responsable.

Hébergement – gîte

Le chat perché



Chantal et Michel Roy proposent un gîte de tourisme labellisé 3 clés pouvant accueillir de 2 à 8 personnes.

Contact
Tél. 05 63 95 41 38
Mail : lechatperche82@orange.fr

Balades ludiques pour les petits et les grands

Comment découvrir Saint-Aignan en s'amusant : www.RANDOLAND.FR

Brochure papier disponible à la mairie

Rétrospective de l'année 2021

Janvier

- Travaux de rénovation du réseau de distribution d'eau dans la rue des arcades

Février

- Organisation de la vaccination anti-covid pour les aînés du village qui souhaitent se faire aider par la mairie

- Environnement : Journée "nettoyage" aux abords de Garonne. De nombreux habitants se sont mobilisés et ont récolté près d'une tonne de détrit.



- Mise en place du sens interdit du tronçon de la route de la Palissade - de la D12 vers le village - désormais un seul sens de circulation : du village vers la D12.

Mars

- Dépistage Covid par l'Apas 82 - 41 personnes se sont présentées au foyer rural pour se faire dépister

Avril

- Mise en place des bancs.
- Ouverture de la maison NECTY Distributeur automatique de produits régionaux et dépôt de pain.



Mai

- Inauguration de la boîte à lire offerte par le Lions Club de Castelsarrasin grâce à la générosité d'entreprises locales (AG2R, la Société MOMMAYOU ainsi que le Garage Philippe BRUZON)

Juin

- Le site de Saint-Aignan est mis en ligne : www.saintaignan-occitanie.fr
- Elections départementales et régionales
- La fête de Saint-Aignan a pu enfin avoir lieu

Juillet

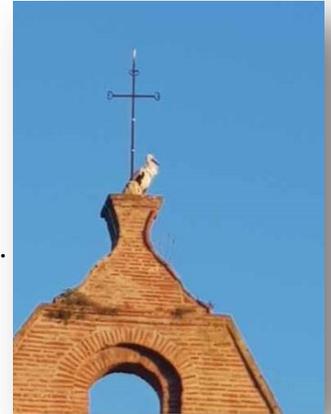
- 23 juillet – La BEDOUNE : Concert gratuit proposé par l'association « Moments de Cultures Vivantes » (M.C.V)

Août

- 7 août - Tal y Cual : Flamenco et tapas – soirée organisée par la mairie
- 28 août – Trio « A 3 Francs » : Récital de chansons françaises initié par Tarn & Garonne Arts & Culture et la mairie
- 29 août - Vide grenier

Septembre

- Le 13 septembre, le conseil municipal a voté le budget prévisionnel concernant la réhabilitation de l'ancienne mairie.
- Un vol de cigognes a fait halte à Saint-Aignan



Octobre

- Le « kiosque » a trouvé sa place pour devenir le club-house du pôle sportif et ludique.
- Déplacement du panier de basket
- Mise en place de gradins.



Novembre

- La cérémonie de commémoration du 11 novembre a réuni une quarantaine de personnes autour du monument aux morts pour écouter le très beau discours de la ministre déléguée aux anciens combattants et à la mémoire. Un verre de l'amitié a ensuite réuni les participants dans une ambiance sympathique et chaleureuse.



Novembre

- Le conseil municipal du 15 novembre a validé l'avant-projet sommaire (APS) des plans des logements du futur ensemble locatif.
- L'association VIVRE à SAINT-AIGNAN a lancé l'idée d'une décoration de Noël à partir de palettes.



- Participation d'un conseiller municipal à une formation organisée par la communauté de commune et l'ARS. Formation portant sur les premiers secours en santé mentale. Un concept qui a été conçu en 2000 à Canberra en Australie et qui est arrivé en France en 2018.
 - Qu'est-ce que la santé mentale ?

Définition de l'OMS :

Le bien-être mental est une composante essentielle de la définition de la santé. Une bonne santé mentale permet aux individus de se réaliser, de surmonter les tensions normales de la vie, d'accomplir un travail productif et de contribuer à la vie de la communauté. Des formations du même type sont prévues pour les maires et secrétaires.

Décembre

- Philippe BRUZON nous a quitté trop rapidement le 29 novembre. Par ce premier jour de décembre, sous un ciel triste et avec toutes les larmes du ciel, nous avons dit adieu à une figure de Saint-Aignan. Respectueux de la Nature et des Hommes, Philippe restera dans nos cœurs. Nos pensées vont vers Claire, Louise, Roger et Colette ainsi qu'à toute sa famille.



Le fil n'est pas coupé, pourquoi serai-je hors de ta pensée simplement parce que je suis hors de ta vue ? Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin...

Saint-Augustin

Les moments de partages en 2021

Le comité des fêtes

Le comité des fêtes de Saint-Aignan s'est donné pour mission d'apporter des notes festives à la vie de notre cité. En premier lieu, celle d'organiser la fête du village le dernier week-end de juin et d'animer une buvette à l'occasion de diverses manifestations. Cette année, les enfants se sont régalés à sauter et glisser dans le château gonflable !



**Village
en Fête**



Le foyer rural

Le foyer rural prend prétexte des saisons et de l'actualité pour faire pétiller Saint-Aignan. Cette année, les rues du village se sont animées avec le vide grenier. Un stand de restauration rapide et exotique nous a régalé, un bar à glace et barbe à papa a fait le plaisir des petits et des grands !



Les rendez-vous musicaux

L'équipe municipale a saisi les opportunités de concerts gratuits proposés par des associations culturelles (Moments de Cultures Vivantes – MCV) ainsi que par le département (Tarn & Garonne Art & Culture). Le village lui-même s'implique dans cette démarche musicale et culturelle en soutenant « Vivre à Saint-Aignan ».



La Bedoune – 23 juillet 2021
Concert organisé par Moments de Cultures vivantes (MCV)



Tal Y Cual – 7 août 2021
Ambiance chaleureuse à la soirée flamenco et tapas proposée par la mairie.

A 3 Francs – 28 août 2021

Tarn et Garonne Art et Culture nous a permis de découvrir ce groupe bien sympathique qui nous a transporté à travers la chanson française.



Quatuor du Château de Cadars Concert de Noël - 11 décembre

Vivre à Saint Aignan a fait résonner
Le bel canto en notre église, un écrin
parfait pour de sublimes voix !



Vie associative

Noms	Bureau - Contact	téléphone
Association Détente et Loisirs	Présidente Maryse SOULIGNAC Secrétaire Simone CABANEL Trésorière Josiane BEAUDOUIN	06 83 20 13 29
ACCA Société de Chasse	Présidente Solange SPESSATO Secrétaire Christian COSTE Trésorier Jean Luc DELRIEU	06 24 94 12 54
F.N.A.C.A Fédération des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie	Président Roger BOUCHERES Secrétaire Jean Cl. BAYROU Trésorier Jean FLAUNIE	
Vivre à Saint-Aignan	Présidente Anna MACABIAU Secrétaire France DALPHRASE Trésorière Colette BAZELY	06 31 33 24 06
Comité des Fêtes	Président Pascal AGINCOURT Secrétaire Maria GROMER Trésorière Anna MACABIAU	06 03 68 02 27
Foyer Rural	Présidente Carine BALARD Secrétaire Maria GROMER Trésorière France DALPHRASE	06 07 91 95 44

Fêtes et manifestations planifiées en 2022

Sous réserve et en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Vœux du Maire

La fête votive

Le vide grenier

Journée du Patrimoine

Dimanche 9 Janvier 2021 à 11 h 30

Le week-end qui suit la Saint Jean au mois de juin.

Dernier dimanche du mois d'août

Dernier week-end de septembre

Les messages des associations

Le foyer rural

Le vide grenier a été un temps fort cette année. De nombreux exposants ont participé au succès de la manifestation. Le stand de restauration exotique ainsi que le bar à glaces et barbe à papa ont apporté une touche festive et conviviale.

La fête du vin nouveau avait été programmée pour le 20 novembre, malheureusement le nombre d'inscrits au repas n'a pas permis de concrétiser cette manifestation. L'inquiétude ambiante quant à la situation sanitaire a sûrement été pour beaucoup dans le désamour de la soirée !



Le foyer rural continue à réfléchir avec enthousiasme pour trouver des idées et organiser de futurs moments joyeux...

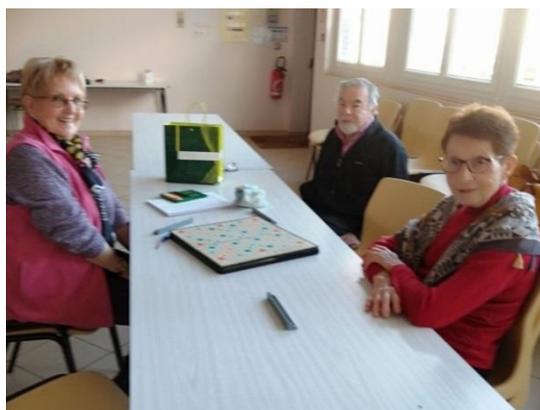
Carine Balard, la présidente du foyer rural, vous invite à rejoindre le groupe de bénévoles ! Allo Carine : 06 07 91 95 44.

Le club Loisirs et détente



Le club rappelle que ses membres se réunissent tous les jeudis après-midi à partir de 14h à la salle des associations près du RAM. Au programme, belotte, scrabble et goûter en attendant de pouvoir organiser un loto et autres rencontres festives.

N'hésitez pas rejoindre le groupe ! Allo Maryse : 06 83 20 13 29
Cotisation annuelle – octobre à octobre : 10 €



« Le bonheur est la seule chose qui se multiplie lorsque vous le partagez »
Albert SCHWEITZER.

Le comité des fêtes

Le groupe de bénévoles du comité des fêtes répond toujours présent pour organiser la fête du village mais aussi pour animer les buvettes proposées au cours des différentes manifestations organisées dans le village (concerts, vide –grenier...).



Préparer une fête ou une buvette demande un peu de temps et quelques bras ! N'hésitez pas à rejoindre le groupe.

Allo Pascal AGINCOURT : 06 03 68 02 27

Vivre à Saint-Aignan



« L'association « Vivre à Saint-Aignan », comme bien d'autres associations, a été confrontée à l'épidémie de la COVID et contrainte de remettre à plus tard ses projets... Un seul a suivi son bonhomme de chemin : les décorations de Noël. C'est ainsi pendant plusieurs semaines des bénévoles ont coupé, scié, poncé, peint et décoré

des palettes de récupération. Nous sommes tous très heureux d'avoir installé nos créations dans divers endroits du village.



Un autre projet, maintes fois reporté, a pu aboutir : Le concert de Noël dans notre église. Soprano et mezzo-soprano ont interprété des grands airs de Rossini, Verdi et bien d'autres encore...! Un joli moment de grâce et un peu de la Scala à Saint-Aignan !

Meilleurs vœux à tous ! »

La présidente, Anna MACABIAU



L'ACCA de Saint-Aignan

« La chasse, une passion ancestrale de plus en plus ternie par les anti-chasse, défendue par des passionnés comme moi.

La chasse aux petits gibiers, l'image du maître et son chien d'arrêt qui ne font qu'un.

La chasse aux grands gibiers, pour l'amour des chiens courant, où dans notre entourage, seul les postés ont une arme, eux les « piqueurs » font corps avec leurs chiens, les suivent au pas de course pour pallier une éventuelle confrontation avec un gros sanglier.

Le plus souvent, nous sommes sollicités par les propriétaires, énervés par les dégâts occasionnés par les sangliers et les chevreuils dans les récoltes. Nous intervenons alors dans la gestion des populations de gros gibiers pour le bien de tous (par ex. : accident de la route en pleine nuit lorsque nos chemins croisent une bête noire !...)

Les accidents de chasse ? Malheureusement, comme partout le risque zéro n'existe pas ! Il faut savoir vivre ensemble, on peut tous s'entendre, il y a de la place pour tout le monde sur les terres des propriétaires.



Des panneaux « chasse en cours » signalent notre présence ; merci de ralentir pour préserver la vie de nos amis les chiens.

Enfin, nous venons de passer une 2^{ème} saison compliquée pour les moments de convivialité en raison de ce virus qui empêche de se réunir autour d'une table et d'un bon petit repas pour revivre ensemble les bons moments d'une journée de chasse !

Prenez soin de vous ! Les « Cassayres »* vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et une très bonne et heureuse année 2022 !

Bien à vous en Saint-Hubert

La Présidente Solange Spessato et les chasseurs

*los cassayres = Les chasseurs en occitan

F.N.A.C.A Section de Saint-Nicolas de la Grave



Peu après avoir célébré le mois dernier, la naissance de la FNACA, le 21 septembre 1958, quelques rappels sont toujours profitables.

A un moment où les démobilisés de la guerre d'Algérie ouvraient les yeux sur l'ingratitude qui répondait à leurs sacrifices à l'âge de vingt ans, les fondateurs de notre fédération spécifique, sourds aux appels des sirènes qui voulaient les entraîner dans les associations de nos aînés déjà en mal de cotisants, créèrent la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie.

Nous sommes encore plus de 250 000 membres, ce qui nous maintient au premier rang de toutes les associations d'anciens combattants de notre pays.

Pour la 48^{ème} fois, les membres de l'ancien canton de Saint Nicolas de la Grave se réunirent dans la salle du Conseil Municipal, aimablement prêtée par Monsieur le Maire. En début de réunion, le président demanda une minute de silence en hommage à nos camarades disparus au cours de ces deux dernières années.

Le trésorier fit ensuite le bilan des finances de l'association, en équilibre, grâce aux cotisations des 80 adhérents et à la générosité des communes.

Le Président fit ensuite le rapport moral. Il précisa que notre association garde le contact avec le comité départemental en participant régulièrement aux réunions de celui-ci.

La participation des porte-drapeaux et du président est traditionnelle lors des obsèques de nos malheureux camarades.

Il a été décidé, en assemblée générale, de manifester le 19 mars 2022 en toute simplicité, pour ne pas prendre de risque avec le coronavirus qui semble reprendre vigueur.

Seule ombre au tableau, la vente de nos deux centres de vacances ; Ascain au Pays Basque et Flumet en Savoie, faute de participants et bilan négatif.

Merci à Monsieur le Maire de St Nicolas de la Grave pour nous avoir rendu visite en fin de réunion. La session se termina par le partage du pot et des gâteaux habituels.

Le Président
Roger BOUCHÈRES

HABITAT

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) à venir sur votre territoire

Vous êtes propriétaires occupants ou bailleurs, ces aides s'adressent à vous

A travers l'opération à venir, la Communauté de communes Terres des Confluences veut conjuguer toutes les options possibles et donner aux propriétaires tous les atouts pour améliorer l'habitat privé ancien. L'étude pré-opérationnelle lancée en 2020 par la Communauté de communes Terres des Confluences pour l'amélioration du confort et de la qualité des logements arrive à son terme.

Aujourd'hui, la seconde phase du projet prend forme, avec la finalisation d'une convention d'une durée de trois à cinq ans, regroupant tous les partenaires institutionnels associés. La signature de cette convention sera suivie par la recherche de l'opérateur qui viendra animer cette opération pour le compte de l'intercommunalité.

Une OPAH, c'est quoi ?

L'opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) permet de traiter sur



un périmètre précis les difficultés identifiées, par rapport à la réhabilitation de votre logement sur la question énergétique mais aussi sur l'adaptation du logement pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Ce programme permet d'inciter les propriétaires occupants et bailleurs à effectuer des travaux en fonction des priorités locales défini dans la convention.

En effet, l'opérateur choisi par la collectivité sera chargé de vous informer sur le programme en question et sur les aides permettant de subventionner vos travaux. Sous certaines conditions de revenus, la Communauté des Communes pourra ainsi verser des subventions en complément des dispositifs déjà existants comme ceux de l'ANAH, du Département...

L'opérateur pourra vous conseiller et vous apporter l'assistance (administrative, technique, juridique et sociale) à maîtrise d'ouvrage permettant la réalisation de votre projet. Toutes ces prestations sont gratuites pour vous.

Retrouvez début 2022, l'avancement du projet sur notre site internet !

> Pour plus de renseignement :

Site internet www.terresdesconfluences.fr : rubrique Les services > Habitat

> les aides locales

URBANISME

L'instruction dématérialisée de vos demandes d'urbanisme, en avant vers une démarche zéro papier !



A compter du 1^{er} janvier 2022, vous pourrez déposer en ligne vos demandes d'autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, ...) plus communément appelées ADS (autorisations du droit des sols) auprès du service instructeur de votre commune. Vos dossiers pourront être instruits dans leur totalité de façon dématérialisée, ce qui permettra un suivi en temps réel de votre demande.

Une interface simple et une aide en ligne pour les usagers. Les bénéfices sont multiples :

- Gain de temps pour l'administré avec accès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.
- Souplesse pour l'administré et amélioration de la qualité des dossiers pour l'administration.
- Sécurisation des informations.
- Plus de transparence sur l'état d'avancement du dossier.
- Réduction des coûts (reprographie, affranchissement...).

Comment utiliser cette plateforme ? A compter du 1^{er} Janvier 2022 :

➤ Etape 1

- Je me rends sur la plateforme via le site internet de la communauté de communes ou via le site internet www.service-public.fr pour accéder à la page d'accueil du guichet numérique.
- Je m'identifie grâce à l'icône en haut à droite grâce à France Connect ou en créant un compte via mon adresse mail et je renseigne les informations de mon profil.

➤ Etape 2

- Je choisis la demande que je souhaite soumettre pour accéder au formulaire en ligne correspondant et je m'assure que ma demande est correctement complétée.

➤ Etape 3

- Un accusé d'enregistrement électronique vous est automatiquement envoyé par courriel, le délai d'instruction démarre à compter de cette date.
- Lorsque votre demande est prise en compte par l'administration, un accusé de réception électronique vous sera envoyé par courriel accompagné d'un numéro de dossier.

➤ Etape 4

- Je suis l'état d'avancement de ma demande depuis la page d'accueil du portail et j'échange avec le service instruction par voie électronique (demande de pièces complémentaires, décisions, ...).

> Pour plus de renseignement et tout accompagnement :
Le service instruction vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 13h.
Tél. : 05 63 95 56 45
Mail : instruction@terresdesconfluences.fr
Site internet www.terresdesconfluences.fr : rubrique Les services > Urbanisme

Les projets municipaux en 2022

Tournons notre regard vers un futur bâtisseur et enthousiasmant

1. Réhabilitation de l'ancienne mairie.

Le grand projet de la mandature ! L'objectif est de préserver un patrimoine communal et de créer une source de revenus pour le village.

L'option prise préserve l'ossature et l'esprit du bâtiment.

Nous avons opté pour :

- Un concept de trois logements type maisons de village mitoyennes. Ainsi les futurs locataires auront tous un accès direct vers l'extérieur. Ils auront à disposition une terrasse privative et un grand espace vert à partager.
- Le respect de la structure et architecture du bâtiment.
- Des logements spacieux qui répondent aux dernières normes en matière d'écologie et d'environnement.
- Des prestations de qualité pour faire rimer ruralité avec bien-être et qualité de vie.
- Un local professionnel viendra compléter l'offre. Ce local pourra être facilement utilisé en un logement type T2.

2. Circulation routière

Mise en place des 3 radars pédagogiques aux entrées du village (D12 et D 26) et des panneaux de limitation de vitesse (50 km/h et une zone 30 km/h au cœur du village)

3. Pôle sportif et ludique

Il s'agit d'entamer une seconde tranche de travaux avec la remise en état et l'engazonnement du terrain de football et la mise en place des lices de protection.

4. Voie douce Saint-Aignan – Castelferrus

Un autre projet séduisant nous tient à cœur. Il s'agit de la création d'une voie douce entre Saint-Aignan et Castelferrus pour permettre à nos petits écoliers de rejoindre l'école à pieds ou à vélo en toute sécurité. Nous y travaillons !

« Commence par faire le nécessaire, puis fait ce qu'il est possible de faire et tu réaliseras l'impossible sans t'en apercevoir ». Saint François d'Assises

Le budget 2021 LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses prévues

Charges à caractère général Eau, Electricité, Combustibles, Carburants, Fournitures de petit équipement, de voirie et Administratives, Entretien des bâtiments, des terrains et du matériel, Assurances, Fêtes et cérémonies, Frais postaux et de télécommunications, remboursement de frais, Impôts et taxes	131 476,15
Charges de personnel Charges sociales, Rémunération du personnel titulaire et non titulaire, Cotisations diverses	124 100,00
Autres charges de gestion courante Indemnités aux élus, Formation, Service Incendie, Subventions aux associations, Contributions à divers organismes	48 282,00
Charges financières Intérêts des emprunts	200,00
Charges exceptionnelles Autres charges exceptionnelles	1 000,00
Dépenses imprévues Dépenses imprévues	5 000,00
Dotations aux amortissements et aux provisions Dotations aux amortissements	2 811,00
Virement à la section d'investissement Virement	55 000,00
Total des dépenses de Fonctionnement	367 869,15

Recettes prévues

Atténuations de charges Remboursement sur rémunérations du personnel et charges	5 200,00
Produits des services du domaine et ventes diverses Droit de place, Concession cimetières, Remboursement de frais	1 350,00
Impôts et taxes Impôts locaux, attributions de compensation, fonds de péréquation des ressources intercommunales	122 557,26
Dotations et participations Dotation globale de fonctionnement, de solidarité rurale, aux élus locaux, de compensation de l'Etat, Subventions et participations	98 430,00
Autres produits de gestion courante Revenus des immeubles, Produits de gestion courante	6 200,00
Reprises sur provisions Reprises sur provisions - Produits de fonctionnement courant	782,00
Résultat reporté positif	133 349,89
Total des recettes de Fonctionnement	367 869,15

Le budget 2021 : LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses prévues

Immobilisations Incorporelles Concessions et droits similaires	2 000,00
Immobilisations Corporelles Bâtiments publics, Matériel et outillage de voirie et autres réseaux	24 045,23
Immobilisations Corporelles par Opérations - Centre administratif - Création du Pôle Sportif et Ludique / Réhabilitation du stade - Eclairage public : changement luminaires - Réhabilitation ancienne mairie en logements	6 300,00 34 974,52 16 500,00 50 000,00
Reste à réaliser Année 2020 (dépenses)	40 375,00
Dépenses Financières Remboursements des emprunts et Dépenses imprévues	7 500,00
Résultat reporté négatif	56 074,37
Total des dépenses d'Investissement	237 769,12

Recettes prévues

Subventions d'Investissement Subventions d'Investissement, Dotation d'équipement des territoires ruraux	73 899,44
Reste à réaliser Année 2020 (recettes)	4 000,00
Dotations, Fonds divers et Réserves F.C.T.V.A, Taxe d'aménagement, Excédent de fonctionnement capitalisé	102 840,68
Virement de la section de Fonctionnement Recette reçue de la section de Fonctionnement	55 000,00
Amortissement des Immobilisations Amortissements	2 029,00
Total des recettes d'Investissement	237 769,12

Le carnet – Etat civil

Nos naissances



Promesse RUBI

chez Océane BENVEGNI le 31 janvier 2021

Elliot OLIVEIRA SABATIER

chez Emilie SABATIER et Raul FERREIRA de OLIVEIRA
le 11 avril 2021.

Valentin BOURGAIN

chez Anne-Laure et Grégory BOURGAIN,
le 3 mai 2021

Emmy LONJOU chez Laura MEIKOW et Fabien LONJOU,
le 7 juillet 2021

Lyana SAVOYE chez Coralie SAVOYE
le 16 août 2021

Issabel NEDYALKOVA BOGOMILOVA

chez Galya NIKIFOROVA et Nedyalko BOGOMILO DIMITROV, le 7 septembre 2021

Nos disparus

« On a des mots pour dire une peine légère,
mais les grandes douleurs ne savent que se taire » Sénèque

Monsieur Francisco LOZANO ALAIZ

le 8 février 2021

Madame Claude VIDAL née CAPELLE

le 25 avril 2021

Madame Ouda DESPEISSE née LADJALI

le 17 juillet 2021

Monsieur Michel CAMEY

le 28 août 2021

Monsieur Jean PEQUET

le 28 octobre 2021

Monsieur Philippe BRUZON

le 29 novembre 2021





Je voudrais que tu sois là
que tu frappes à la porte
et tu me dirais, c'est moi
Devines ce que j'apporte
et tu m'apporterais TOI

Boris VIAN



Promenade autour du lac
Contribution photographique d'Emilie GUILLAUMONT, habitante de Saint-Aignan